

Grève dans les hôpitaux : La CMAS exhorte les autorités et agents de santé à penser aux souffrances du peuple

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 07 MARS 2023

1300

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Situation des migrants noirs africains en Tunisie

A quand l'Unité Africaine ?



**Des magistrats dans l'arène politique :
Le SYLIMA dénonce et se désolidarise !**



**Lutte contre le terrorisme : Les exploits
des FAMA en février !**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

06 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

121

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

05

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

643 086 Vaccinations incomplètes

3 000 335 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 056

Guéris

32 180

Décès

743

dont 56 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.19



P.24



/ Une /



Situation des migrants noirs africains en Tunisie : A quand l'Unité Africaine ?

P.5

/ Brèves /



Salon du PDAC 2023 au Canada : Le Mali présent pour préserver ses potentialités afin d'attirer les investisseurs !

P.11

Région de Bandiagara : Une délégation gouvernementale dépêchée auprès des populations de Kanibonzon !

P.11

Mali : 135 ressortissants maliens accueillis à l'aéroport de Bamako-Sénou !

P.12

Doha : Un agenda chargé pour le premier ministre Choguel

P.12

MDAC : Le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants

P.12

/ Actualité /



52ème session du Conseil des Droits de l'Homme : Le langage de vérité du Ministre Diop aux Ambassadeurs africains !

P.14

Processus de paix au Mali : Le gouvernement dénonce les violations de l'Accord par la CMA

P.15

Séminaire sur les dynamiques d'intégration de la dimension : Des recommandations fortes !

P.16

Remise de véhicules et de matériels : Les structures partenaires du PRAPS-2 Mali équipées

P.17

Des magistrats dans l'arène politique : Le SYLIMA dénonce et se désolidarise !

P.19

Lutte contre le terrorisme : Les exploits des FAMA en février !

P.20

/ Politique /



Projet référendaire, élections générales, légalité constitutionnelle... Et si le Col Assimi Goïta s'adressait à la Nation pour apaiser la tension

P.22

Grève dans les hôpitaux : La CMAS exhorte les autorités et agents de santé à penser aux souffrances du peuple

P.24

/ Culture & société /



FESPACO 2023 : Une occasion pour se poser les bonnes questions sur le devenir du cinéma malien

P.25

/ International /



Au Burkina Faso : Un couvre-feu d'un mois instauré dans plusieurs provinces

P.26

Mauritanie : Évasion de jihadistes

P.27

/ Sport /



Tennis : Novak Djokovic privé d'Indian Wells, persona non grata aux Etats-Unis faute d'être vacciné

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Services d'hôtesse et Événementiel

Spécialisée dans l'accueil en entreprise et événementiel avec des prestations d'accueil sur mesure et haut de gamme

Réactivité, disponibilité, exigence et collaboration privilégiée sont au cœur de notre philosophie.

Nous recrutons et détachons des hôtes et hôtesse selon des critères stricts de qualifications pour offrir une prestation sur mesure sur vos événements, pour toutes les missions d'accueil et bien plus...

MADOUWA
P R E S T I G E



Contact : +223 95 36 37 22



Situation des migrants noirs africains en Tunisie **A quand l'Unité Africaine ?**

Aux moindres difficultés économiques : conjoncture, récession, crise, etc, les Africains étalent publiquement leurs diversités, rappellent aux autres les frontières de leurs pays et les nationalités.

I – PAR XENOPHOBIE

1. Des Angolais, Equato-Guinéens, Gabonais, et autres pays, ont pourchassé et tué des Noirs, frères et sœurs "étrangers". Ils sont accusés d'être les causes de leurs difficultés : véritables boucs émissaires
2. Des frères et sœurs Noirs Africains ont été "brulés vifs", leurs commerces, magasins et entreprises saccagés, en Afrique du Sud. Les Noirs de ce pays ont déjà oublié que tout le Continent a été solidaire dans la lutte contre l'apartheid.
3. Etc.

II – PAR RACISME OU XENOPHOBIE

1. Des Noirs sont maltraités, vendus encore au 21ème siècle en Libye comme esclaves au vu et au su de tous les Dirigeants du Continent.
 2. Au Maroc, des forces de l'ordre "portant le drapeau national", en ont tués par dizaines sans qu'aucun Dirigeant ait osé demander la moindre explication au Royaume chérifien.
 3. La Tunisie qui semblait être une exception, vient de couper le rubicond.
- A toutes ces situations, au lieu d'être solidaire, et de donner une "réponse Africaine ferme",

chaque pays a réglé le problème en sa manière.

III – A QUI LA FAUTE ?

Tout est explicable. Le "ex-nihilo" est rare. Les mêmes phénomènes produisent généralement les mêmes effets. Nos pays d'Afrique noire ont rarement mis en place de bonnes politiques publiques de développement.

1. L'Agriculture a toujours été le dernier souci de nos Dirigeants. Ceux-ci ont toujours préféré mettre en place des "subventions pour leur propre confort" : gaz, carburant, engrais, électricité, etc.

Les populations rurales n'arrivent pas à "vivre de leurs exploitations". D'ailleurs les Dirigeants et les populations urbaines souhaitent de bonnes pluviométries pour pouvoir acheter les denrées alimentaires à très "bas prix". En économie, le "marché est en équilibre" quand chaque partie à une transaction croit avoir fait une "bonne affaire". Des céréales à bas prix !! ce sont sûrement les producteurs du "monde rural" qui vivront en permanence dans la pauvreté et la misère.

La conséquence : des villages se sont vidés de leurs jeunesses. Venus en exode rural des jeunes filles et garçons, se comptent par millions, entraînant d'errer, sans qualifications dans les rues des villes.

2. Avec un faible engagement pour l'industria-



lisation, le Continent reste "l'éternel exportateur mondial de matières premières". La conséquence : les jeunes Africains meurent par dizaines de milliers dans les mers et océans, en "poursuivant" les matières premières dans les Usines des pays développés.

3. En enseignement, nos pays d'Afrique noire peinent à mettre en place des systèmes d'enseignements crédibles. En fuyant leurs responsabilités, les pays francophones noirs se sont mis sous la couverture d'un "système impérialiste" appelé CAMES. Les produits de ce système semblent être plus valorisés que les "Nationaux".

4. L'artisan n'arrive pas à "vivre" de son art. En Afrique noire, le "savoir" n'est pas bien valorisé.

5. Etc.

Enfin, que faut-il faire ?

La xénophobie est facile à traiter. Ce sont des "murs artificiels" qui sont érigés entre nos pays, sous formes de frontières et de nationalités et entretenus aux moyens des "actes d'état civiles". Ils sont faciles à gommer par l'éducation et la grande sensibilisation. "Nous sommes tous noirs et partageons l'histoire et la géographie".

Le racisme, quant à lui, est quasiment "impossible à gommer". C'est une "différence na-

turelle", une "donnée incontrôlable" car induite par la couleur de la peau. On ne te le dira pas ouvertement, (sauf les cons qui sont parmi eux) mais, c'est à toi, peau noire de comprendre par toi-même.

Les deux phénomènes ont pourtant une solution commune : le développement économique et social. C'est aux Africains de comprendre que les autres ne feront jamais, absolument jamais le bonheur du Continent à leur place. En face d'une réussite économique, intellectuelle, artistique, le racisme a peu de place. Les discours de type « respectez – nous », « ayez de la considération pour nous », « mais, condamnez l'agresseur », etc, ne servent à

rien, strictement à rien.

Pour "l'exportation de leurs cultures" chez nous : Droits de l'homme, Démocratie à leur manière, Droit de l'enfant, Droit de la femme, etc, c'est à nous Africains de prendre nos responsabilités, de refuser l'inacceptable. Nous devons pas être perméables à tout ce qu'on nous présente.

Je sais aussi, que sans aucun doute, chacun a ses solutions, ayons le courage de les mettre ensemble pour le bonheur de notre Continent.

Siné DIARRA
Expert-Comptable, Essayiste.
Bamako – Mali.



■ Bacary Camara



Modibo Sidibé président du FARE à Sikasso
Quand un « homme d'Etat » rencontre son peuple..

« Nous sommes en transition et dans cette transition, les autorités ont des missions et des objectifs. Il est important qu'on puisse savoir comment soutenir ces missions et ces objectifs pour leur permettre de réussir la fin de cette transition et ainsi ouvrir sur le Mali-Kura. Persuadé que : « s'il n'ya pas de valeur ni de dambé(la connaissance de soi, de son identité) dans la politique » tout le reste n'est à ses yeux qu'une simple caricature.

Comment l'homme d'Etat qu'il est (plusieurs fois ministre et ancien Premier ministre) pouvait-il boucler ces merveilleuses retrouvailles avec les populations de Sikasso, Kadiolo, Borokoba et son « Festival Tchiborogo », sans exprimer au Stade de Sikasso, une pensée très patriotique à l'endroit de la vaillante Armée malienne. C'est pour cette raison qu'il a salué l'ensemble des forces armées de défense et de sécurité pour le travail qu'elles ne cessent d'abattre au quotidien sur tous les théâtres d'opération. Mais cette armée a cependant besoin d'une relation forte, d'une belle communion entre elles et les populations pour une plus grande compréhension de ce qui se passe afin de pouvoir alerter à temps et agir ensemble: "Nous sommes entrain de conquerir une position militaire, mais elle ne suffit pas. Elle est indispensable, elle doit etre accompagnée par des actions de soutien, qui leur permettent de travailler correctement. Et ça on a besoin de le faire tous ensemble." En très bon connaisseur de l'Etat, il pense que pour l'instant, l'objectif doit etre simple: comment rétablir la sécurité et comment enclencher le redressement durable de notre pays.

Credit photo: Ben Aly
B. CAMARA, Journaliste.



■ Soumaïla Sagara



Enfin, Dr allaye Bocoum est nommé chargé de mission à la primature. Son vieux rêve s'est réalisé !

■ Issa Kaba



[NÉCROLOGIE : DÉCÈS DE SIRI COULIBALY]

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons le décès de Sira Coulibaly.

Sira souffrait d'une tumeur au niveau du visage qui l'avait mise dans une situation presque invivable. Elle est restée courageuse et battante malgré cette maladie.

Nous l'avons appris à travers les médias. C'est suite à cela que nous avons apporté notre soutien. Compte tenu du fait que les conditions et les moyens de sa prise en charge s'avéraient de plus en plus difficiles au Mali, les médecins nous ont suggéré de l'évacuer au Maroc. Quelques jours après cette évacuation le bon Dieu vient de nous tirer Sira.

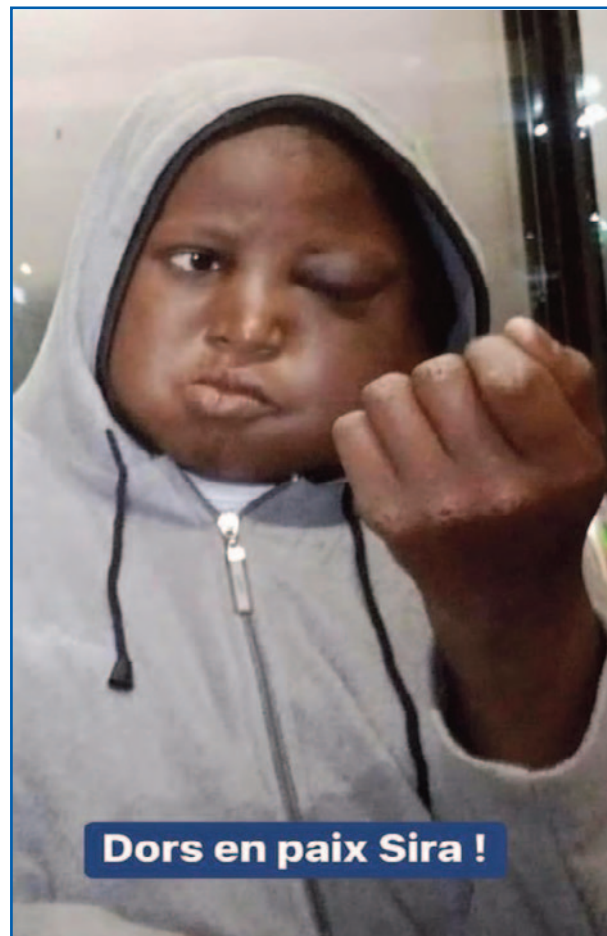
J'adresse mes sincères condoléances à sa famille, à Mme Bocoum Hawa Guindo (Directrice de promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Koulikoro, qui se trouvait à son chevet au Maroc), à l'ouverture Media, l'ONG Faites un geste et à toute la ville de Koulikoro. Je prie pour le repos éternel de son âme !

Fatoumata Batouly Niane,

Présidente du mouvement An biko.

#Batouly

#An_biko



■ MALI KANU



La réaction d'Alain Lobognon suite au décès de Sylla Moustapha hier lors d'un match :
 "Un footballeur déclaré inapte à la pratique du football au Mali suite à un malaise cardiaque à Bamako en 2022, a été autorisé à signer une licence de Ligue 1 en Côte d'Ivoire. Notre football est malade. Le football ivoirien est malade



■ Nara Kibaru



#NARA| Nécrologie : Hamalla Kouma n'est plus
 Le président de l'association des commerçants de Nara est décédé ce lundi 06 mars 2023 à Bamako vers 12h suite à une maladie à l'âge de 72 ans.
 Que son âme repose en paix
 #NaraKibaru



■ Modibo Simbo Keita



J'imagine un peu l'ambiance à Abidjan à la CAN 2023. La Tunisie et ses SUPPORTERS...

■ Aichasport+



DJOLIBA AC : L'ANCIEN COACH DES ROUGES SIGNE SON COME BACK!!!

L'entraîneur Belge Ivan a un eu un accord avec les dirigeants des rouges de Heremakono pour remplacer le coach Malien Sekou Seck dit Backo démissionné il y a une semaine de cela. Notons que Minnaert était à la tête du Djoliba Athletic Club en 2014 et son objectif était de rester au club pendant dix ans et de remporter au moins un trophée continental pour eux mais a démissionné de son poste en 2015 lorsque les matchs de Djoliba ont été invalidés par la Fédé provoquant une éventuelle relégation en deuxième division qui n'a pas abouti avant de se rendre à nouveau au Mali en 2017. Ivan et le Djoliba c'est une question de famille !
 Aichasport+
 Issa Traore



■ Ben Ibrahim



Bittar aussi sera chargé de mission prochainement

■ Ouverture Média - OM



OM INFO : COMMISSARIAT DE POLICE DE BOULKASSOUMBOUGOU : Un présumé auteur de vol et de meurtre avec préméditation sous verrou :
 Lutter contre l'insécurité sous toutes ses formes est un défi majeur de la Police Nationale, sous le leadership du Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane TRAORÉ, qui enregistre de nombreux exploits. Cette indéniable promptitude des limiers qui mettent en exergue la ferme conviction de faire en sorte que la peur et l'insécurité changent de camp, ne cesse de porter ses

fruits au quotidien.

Ainsi les limiers du Commissariat de Boulkassoumbougou sous la houlette du Commissaire Principal Drissa SAMAKE dit « Roger » et son second, le Commissaire de Police Modibo DIARRA ont mis la main sur un individu présumé auteur de vol avec préméditation et meurtre dans la nuit 03 mars 2023.

En effet, la victime, le sieur Diallo, marabout de son état âgé de 55 ans désirant vendre sa moto avait fait part de son intention aux voisins dans le but de trouver un preneur le plus vite possible. Ayant eu écho de la mise en vente de ladite moto, un jeune du voisinage se porte volontaire pour l'aider et ce jeune n'était autre qu'un malfrat qui voulait abuser de sa confiance. Pour réussir son coup, il a annoncé au sieur Diallo qu'il a trouvé un acheteur.

Aussitôt, il a pris la victime sur ladite moto et s'est dirigé dans la ferme de Sotuba. Arrivée, il l'agressa avec un couteau en lui infligeant plusieurs coups mortels et l'abandonna dans les buissons avant de s'emparer de la moto.

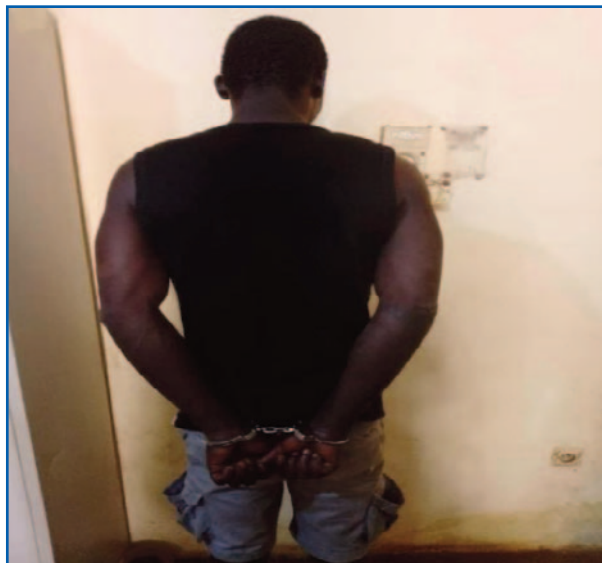
Suite à une plainte déposée au Commissariat de Boulkassoumbougou par les membres de la famille, de la victime, faisant état de sa disparition, une enquête a été ouverte.

Ainsi, sur la base de renseignements émanant de son puissant réseau d'informations, référant la mise en vente d'une moto de provenance douteuse, le Chef de la Brigade de Recherche, l'Adjudant Cheick O SIDIBE a aussitôt dépêché une équipe qui est parvenu à mettre la main sur ce malfrat, dans la nuit du 03 mars 2023 aux environs de 1 heure.

Conduit dans les locaux du commissariat, le mis en cause lors de son interrogatoire a d'abord tenter de nier les faits avant de passer à l'aveu. Il a affirmé avoir agi sous l'effet de stupéfiants et accepta de conduire les éléments sur les lieux de son forfait où se trouvait encore la victime inerte sur le sol sans vie. D'après les constats d'un médecin légiste il serait mort des coups de couteau.

La promptitude et l'efficacité des hommes du Commissaire Principal Roger ont une fois de plus payer avec l'arrestation rapide de ce malfrat qui médite désormais sur son sort et répondra de ses actes devant le juge.

L'occasion était bonne pour les autorités policières d'exhorter la population à plus de vigilance et de collaboration afin de lutter plus efficacement contre la criminalité sous toutes ses formes.



■ Martin Fayulu



Nous rappelons à M. Félix Tshisekedi que le mandat qu'il a usurpé, comme tout le monde l'a confirmé, prend fin le 23 janvier 2024 à minuit. Qu'il y ait élections ou pas, il doit faire ses valises et partir à cette date là. Nous ne transigerons pas sur le délai constitutionnel.

■ Larmes des pauvres



#Burkina #Boucle_du_Mouhoun 4/03/2023 vers 10H une douzaine de FDS et trois djihadistes ont été tués au cours d'une embuscade tendue par le #JNIM. Deux véhicules, plusieurs motos et armes & munitions ont été prises par les assaillants.

■ Wassim Nasr



#Mauritanie parmi les évadés de la prison de #Nouakchott une importante figure mauritanienne de l'Etat islamique #EI



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Salon du PDAC 2023 au Canada : Le Mali présent pour préserver ses potentialités afin d'attirer les investisseurs !



Une forte délégation malienne s'est rendue à Toronto au Canada pour prendre part au salon de l'association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (PDAC 2023). Avec à sa tête le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, M. Lamine Seydou TRAORE, elle est composée d'entreprises et de professionnels évoluant dans le secteur. Environ une dizaine de sociétés et entreprises maliennes sont présentes. Ce dimanche 5 mars 2023, a démarré la 91ème conférence du PDAC. Elle est considérée comme le plus grand rendez-vous international des décideurs et professionnels de l'exploration minière. C'est aussi un lieu où plus de 30 000 participants venant de 130 pays se retrouvent pour échanger sur le développement des opportunités commerciales et le développement communautaire dans le secteur minier.

Au cours de cette rencontre, le ministre TRAORE et sa délégation ont pour objectif de préserver les potentialités du Mali afin d'attirer les investisseurs.

Selon les organisateurs, « Il s'agit de soutenir le secteur minier en aidant son industrie à accéder aux capitaux, aux terres et aux compétences nécessaires pour découvrir et développer la manière durable les gisements de minéraux et de métaux, d'améliorer les conditions de vie de nos populations ». Ensuite, ils ont annoncé que « La rencontre entend "promouvoir un secteur minier compétitif et responsable" ».

Pour sa part, le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, « a rappelé l'importance que le Mali accorde à cette rencontre ». Selon lui, « elle permettra de promouvoir la destination Mali et de rassurer les investisseurs tout en expliquant les nouvelles orientations du secteur minier basées sur le développement du contenu local ». Ensuite, « Il s'agit de faire en sorte que notre pays et les communautés profitent de l'exploitation minière sans porter préjudice à l'investissement des entreprises conformément à l'esprit du Code minier », a-t-il annoncé.

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (PDAC) est créée depuis 1932. De nos jours, c'est l'événement de choix pour l'industrie minière mondiale accueillant plus de 1100 exposants et 2 2500 investisseurs.

Avec un programme riche et varié, ce salon propose des conférences,

Région de Bandiagara : Une délégation gouvernementale dépêchée auprès des populations de Kanibonzon !



Suite à l'attaque d'individus armés non identifiés menée contre le village de Kanibonzon qui est situé environ 18 Km de Bankass (région de Bandiagara), les autorités de la transition ont dépêché une délégation au chevet des populations meurtries le mardi 28 février 2023. Le ministre de la réconciliation de la paix et de la cohésion sociale, col Major Ismaël WAGUE et celui délégué en charge de l'action humanitaire, Oumarou DIARRA, étaient à la tête de cette délégation. L'objectif de cette mission était d'apporter le message de soutien du gouvernement aux populations de Kanibonzon.

Ladite mission s'inscrit également dans le cadre du renforcement des actions entreprises par le gouverneur de la région de Bandiagara, Sidi Mohamed El Béchir, mais aussi l'objet de présenter les condoléances les plus attristées à l'ensemble de la population. Ladite mission a profité pour rencontrer les populations. Au cours des échanges, il est ressorti le besoin d'une création d'un poste de contrôle de sécurité à Kanibonzon. Les populations de Kanibonzon ont salué et remercié cette mission. Enfin, la délégation s'est recueillie sur les tombes, mais avant, une enveloppe symbolique a été remise à familles endeuillées au nom du gouvernement.

Pour rappel, le village de Kanibonzon a été attaqué dans la soirée du jeudi 23 février aux environs de 17 h par des hommes armés non identifiés faisant 12 morts, 5 blessés et des dégâts matériels. Les enquêtes ont été ouvertes.

Bouba/Malijet.com

des exposés, des expositions et des séances de travail qui porteront sur plusieurs sujets comme sur les métaux critiques, la technologie du futur et l'exploration minière ou encore les minéraux du futur.

Notons qu'au cours de la rencontre, des distinctions seront décernées à des auteurs de l'industrie minière dans le monde pour leur apport au développement minier ou communautaire.

Bouba/Malijet.com avec le Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau du Mali

Mali : 135 ressortissants maliens accueillis à l'aéroport de Bamako-Sénou !



Suite aux propos haineux du président de la Tunisie, Kais Saïed, à l'égard des migrants subsahariens, les Autorités de la transition avaient lancé un appel à tous les ressortissants maliens pour ceux qui souhaiteraient un retour volontaire au Mali. L'annonce a été faite à travers l'Ambassade du Mali à Tunis. A la suite de cette demande, 135 ressortissants maliens ont regagné la capitale malienne hier, samedi 04 mars dans la soirée. Ils sont arrivés à l'aéroport international Modibo KEITA de Bamako-Sénou à bord du vol de SkyMali. A leur arrivée, ils ont été accueillis par les membres du gouvernement, les membres du Conseil National de Transition (CNT), le Chef de Mission de l'OIM au Mali et autres. Récemment, les subsahariens font l'objet d'agressions et de stigmatisation en Tunisie. Ce geste est vraiment salutaire des Autorités de la transition. Nous y reviendrons !!!

Bouba/Malijet.com

MDAC : Le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants

Le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne, Margarita Robles FERANDEZ à la tête d'une forte délégation, a été reçu, le jeudi 02 février 2023, par le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC), le Colonel Sadio CAMARA. Cette visite du Ministre de la Défense espagnol vise à renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. Le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne, Margarita Robles FERANDEZ en visite au Mali pour s'enquérir des conditions de vie et de travail du contingent espagnol, s'est rendu au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants du Mali pour parler de renforcement de coopération. Une rencontre jugée fructueuse par le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne qui a remercié le Ministre malien pour sa disponibilité, son accueil chaleureux et son sens élevé d'écoute. Selon HERANDEZ, le Mali est un pays respecté par l'Espagne, car ces deux pays partagent des valeurs communes très importantes. "Nous devons travailler unis, dans la sincérité et le respect des principes de chaque pays, a-t-elle laissé entendre." Le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne, Margarita Robles FERANDEZ compte inviter très prochainement son homologue malien, non seulement pour discuter des relations bilatérales, mais aussi de la survie de la mission de l'Union européenne au Mali. "Car l'Espagne est tou-

Doha : Un agenda chargé pour le premier ministre Choguel



Le Premier ministre Dr Choguel MAÏGA a reçu en audience ce jour le Ministre de l'Emploi de l'État du Qatar, Monsieur Bin Saïd Bin Samekh Al Mark. Le Premier ministre a félicité le Qatar pour la bonne organisation de la Coupe du monde et de l'Assemblée générale des Pays des Moins Avancés (PMA). Les échanges ont porté entre autres sur l'appui dans la lutte contre le terrorisme, la signature de la convention pour faciliter l'emploi des jeunes maliens au Qatar et le mois de ramadan. Le Ministre du travail a remercié le Premier ministre Choguel Kokalla MAÏGA pour sa deuxième visite au Qatar. Il a rassuré le Premier Ministre de la disponibilité de son pays à aider la République du Mali. Le Qatar aidera le Mali dans sa lutte contre le terrorisme, a rassuré Monsieur le Ministre de l'Emploi de l'État du Qatar.

Le Premier ministre a été informé par le Ministre du Travail de la visite au Mali des techniciens de son département dans le cadre de l'Accord sur la mobilité des travailleurs immigrés qui va permettre aux ressortissants maliens de travailler au Qatar. La signature de cet accord aura bientôt lieu a déclaré estimé le Ministre.

Pour le mois de carême, le Ministre du travail dira que le Mali étant un pays musulman, son pays apportera sa solidarité pendant le mois de carême. Le Premier ministre a chargé M. le Ministre de transmettre les salutations du Président de la Transition et du peuple malien à l'Émir et au peuple Qatari.

CCRP /Primature.



jours engagée aux côtés du Mali et travaille dans le plus grand respect des principes maliens", a ajouté le Ministre de la Défense du Royaume d'Espagne. Le Ministre de la Défense espagnol trouve que la mise en valeur d'une amitié si ancienne entre le Royaume d'Espagne et la République du Mali sera un plus pour ces deux pays qui ont des valeurs d'union et non de divergence.

Des échanges de cadeaux entre les deux parties et une photo de famille ont mis fin à la rencontre.

Source : FAMA



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Séminaire sur les dynamiques d'intégration de la dimension : **Des recommandations fortes !**

Les rideaux sont tombés, le samedi 4 mars 2023, sur le séminaire de réflexion sur les dynamiques d'intégration de la dimension genre, dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives au Mali. La cérémonie de clôture était présidée par le secrétaire général du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Sayon Doumbia, à l'hôtel de l'amitié. On notait la présence de la représentante résidente de l'ONU Femmes Marie Goreth Nizigama, de la porte-parole du cadre de concertation des femmes des partis politiques, Dembélé Oumou Maiga et des gouverneurs de région.



Les travaux de ce séminaire se sont déroulés du 28 février au 4 mars 2023. Il faut noter que 9 sessions plénières et 6 ateliers ont été animés par les experts étatiques et indépendants en lien avec les réformes politiques, électorales et administratives dans le cadre de la mise en œuvre du processus de refondation de l'Etat. Objectif : contribuer à la prise en compte du genre dans le processus électoral et dans les réformes politiques et administratives en vue d'assurer l'organisation du référendum et des élections générales, ainsi que la conduite des réformes dans une démarche inclusive et représentative de l'ensemble de la population malienne, femmes et hommes. Au cours de ce séminaire de réflexion sur les dynamiques d'intégration de la dimension genre dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives au Mali, une batterie de recommandations a été formulée par les participants des différents ateliers.

La lecture des recommandations de l'atelier a été faite Mme Bintou Founé Bouaré. Ces recommandations étaient adressées aux autorités et pouvoirs politiques du Mali, aux organisations féminines et aux légitimités traditionnelles, coutumières et religieuses. Parmi les recommandations, on peut noter entre autres : faire l'audit genre des politiques et programmes des départements ministériels et

des institutions, veiller à l'application de la loi 052 relative à la promotion du genre, la création d'une ligne budgétaire pour le fonctionnement des organes du mécanisme institutionnelle genre au niveau national, régional et local, organiser des sessions de renforcement des femmes et des jeunes sur les réformes administratives, politiques, institutionnelles en langue nationale et dépolitiser l'administration.

Le chef de cabinet du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des réformes politiques et institutionnelles Moustapha Touré, a félicité la commission d'organisation pour la bonne organisation de ce séminaire qui a permis de tracer une feuille de route. Il a salué les femmes pour le respect des droits de l'Homme et la prise en compte de l'aspect genre. Les recommandations assorties de ce séminaire sont en phase avec les résultats de l'évaluation de la 3ème session sur la politique. Il a rassuré les participants de la prise en compte de la dimension genre dans le processus électoral et les réformes institutionnelles.

Le secrétaire général du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Sayon Doumbia, n'a pas manqué de souligner que ce séminaire aura servi de cadre pour baliser le terrain. « **Des débats parfois houleux que vous avez eu durant 5 jours**

de travaux ont permis de mieux cerner la problématique de la nécessité de prise en compte effective du genre dans le processus électoral et dans les réformes politiques et administratives au Mali, de décliner les axes d'une feuille route opérationnelle et de préconiser les actions en cours, moyen et long terme pour sa mise en œuvre dans un temps compte tenu de l'agenda des élections générales. Vous avez procédé à une analyse sans complaisance du panorama des réformes politiques et administratives dans le cadre du processus de refondation au Mali, de l'état des lieux de la politique nationale du genre et de ces mécanismes institutionnelles », a-t-il dit, avant de rassurer que les recommandations issues de ce séminaire ne seront pas lettres mortes.

Le secrétaire général du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Sayon Doumbia, a félicité et remercié les participants pour leurs contributions pertinentes. Il a réaffirmé que son département ne ménagera aucun effort pour faire de cette feuille de route une réalité à travers son opérationnalisation sur l'ensemble du territoire national.

■ Ibrahim Sanogo

Remise de véhicules et de matériels : Les structures partenaires du PRAPS-2 Mali équipées

La cérémonie de remise de véhicules, de matériels, des vaccins et un important lot d'équipements aux structures partenaires d'exécution du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2- Mali (PRAPS-2 Mali), a été présidée par le ministre du Développement Rural, Modibo Keita et son collègue ministre délégué auprès du ministre du Développement Rural, chargé de l'Élevage et de la Pêche, Youba Ba. Ont pris part à cette cérémonie les représentants des services déconcentrés...



Le lot est composé de 9 véhicules 4x4 destinés à la direction nationale des services vétérinaires, la direction nationale des productions et des industries animales, l'ordre des vétérinaires du Mali, au laboratoire central vétérinaire, au centre national d'appui à la santé animale, à la direction nationale de l'hydraulique, à l'observatoire du marché agricole, à l'Interprofession de la filière bétail/viande. En plus des véhicules, 50 trousseaux vétérinaires destinés aux vétérinaires publics et privés, 1000 pinces destinés aux vaccinateurs publics et privés pour le marquage des petits ruminants vaccinés, 60 chaînes de froid pour la conservation et le transport de vaccin destinés aux vétérinaires publics et privés, 10 millions de doses de vaccins contre la PPR en appui à la campagne de vaccination, des lots de matériels informatiques et bureautiques destinés aux partenaires d'exécution. Enfin, 6 pinasses ont été ouvertes aux régions de Mopti, Tombouctou et Gao. Le tout pour la bagatelle de 1 173 472 550 FCFA.

L'acquisition de ces matériels contribuera davantage à améliorer les conditions de travail et l'épanouissement des bénéficiaires. Le coordinateur National de PRAPS/PADEL- MI, Moussa Coulibaly a indiqué que ces logistiques offrent l'opportunité aux partenaires d'exécution de se mouvoir facilement sur le terrain pour la mise en œuvre des activités du

Projet.

Selon la Directrice des Opérations de la Banque Mondiale pour les pays du Sahel, Mme Clara Anna Da Souza, le PRAPS -2 vise à renforcer la résilience et à améliorer les moyens de subsistance des pasteurs face au changement climatique. Le PRAPS -2 est la matérialisation de l'importance qu'accorde la Banque Mondiale au sous-secteur de l'élevage. Le sous-secteur de l'élevage et de la pêche, pris ensemble, représente 43% du PIB du pays. L'élevage a été le moteur clé de la croissance agricole, avec une croissance annuelle moyenne de 8,3%. Aussi, le bétail est le 3ème produit d'exportation du Mali après l'or et le coton.

Le ministre du Développement Rural, Modibo Keita affirme que le projet vise à atteindre 5 350 000 bénéficiaires directs dont 30% de femmes et jeunes pasteurs et agro-pasteurs et leurs familles. En raison de l'importance et de la diversité des résultats attendus, le Projet ambitionne de réaliser des travaux importants en matière d'aménagements et d'hydrauliques pastoraux, d'infrastructures marchandes et sanitaires, de gestion des conflits et de riposte en cas de crises et autres urgences.

Il a saisi cette occasion pour féliciter les structures bénéficiaires avant de les inviter à faire bon usage des matériels et équipements. « **Je rends un hommage mérité aux acteurs des filières de productions animales, qui ont fait preuve d'une grande capacité de résilience face à un environnement socioéconomique et sécuritaire de plus en plus hostile où les défis restent nombreux** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



Des magistrats dans l'arène politique : Le SYLIMA dénonce et se désolidarise !

Le Syndicat libre de la magistrature (SYLIMA), ne veut pas s'inscrire dans une logique de rébellion contre les projets des autorités visant à améliorer le vivre ensemble. C'est pourquoi, le syndicat s'étonne même de l'attitude peu orthodoxe de certains magistrats -en quête de popularité - qui profitent de la situation pour se livrer à des activités et discours n'ayant aucun rapport avec l'institution judiciaire ou l'indépendance du pouvoir Judiciaire.



Depuis la remise officielle du projet de la nouvelle constitution au président de la transition, des questions fusent au sein de l'opinion publique et dans les salons feutrés de Bamako. Et les réponses à ces interrogations sont divergentes tout en laissant apparaître des appréhensions.

C'est ainsi que depuis plusieurs semaines, la scène sociopolitique nationale est plus que marquée par les prises de positions autour du projet de référendum sur la nouvelle Constitution. Et, avant même cette remise, certains acteurs politiques et de la société civile, dont des magistrats sont montés au créneau pour fustiger la volonté du chef de l'Etat de doter le pays d'une nouvelle Loi fondamentale. C'est le cas des tenants de « **L'Appel du 20 février pour sauver le Mali** », qui exigent l'abandon du projet référendaire et la tenue dans les délais des élections générales pour remettre le pouvoir aux civils.

Des leaders comme Housseini Amion Guindo dit Poulo, Issa Kaou Djim, Me Mohamed Ali Ba-

thily, les magistrats Cheick Mohamed Chérif Koné, Dramane Diarra et d'autres, font partie de ce regroupement politique naissant, qui promet de se lancer dans « le combat » pour défendre ses positions. Certaines formations politiques et organisations syndicales s'inscrivent dans cette dynamique de défiance du pouvoir militaire. Ce qui pourrait conduire à une radicalisation préjudiciable au déroulement serein du processus de transition.

Mais si l'attitude des hommes politiques et des acteurs de la société civile ne surprend guère, le Syndicat libre de la Magistrature se dit surpris de la prise de position publique par certains magistrats. « **Le Syndicat Libre de la Magistrature (SY.LI.MA) observe avec stupéfaction, depuis un certain temps, l'envahissement de l'arène politique par des magistrats s'y livrant à des activités et discours n'ayant aucun rapport avec l'institution judiciaire ou l'indépendance du pouvoir Judiciaire. Ces comportements, qui jurent avec l'éthique et la**

déontologie du magistrat, atteignent l'institution judiciaire dans sa crédibilité d'autant qu'ils entament la réserve et surtout l'impartialité devant impérativement caractériser l'action judiciaire », regrette le syndicat qui se démarque de ses auteurs dans un communiqué rendu public le lundi 6 mars 2023.

Le SYLIMA, dans sa posture traditionnellement objective et républicaine, se démarque de ces agissements et engage l'ensemble de ses militants à demeurer dans la stricte réserve indispensable à l'accomplissement de leurs fonctions.

Par ailleurs, le syndicat donne l'assurance à ses militants que des actions syndicales courageuses, responsables et totalement apolitiques sont en cours en vue d'influer positivement sur le processus de réforme constitutionnelle engagé dans notre pays. « **À cet égard, le SYLIMA rappelle que le projet de Constitution marque un grave recul de l'indépendance du Pouvoir Judiciaire tant par rapport à l'actuelle Constitution qu'au regard des engagements internationaux souscrits par notre pays. Le SYLIMA n'est ni dans la pusillanimité ni dans la compromission encore moins dans des manœuvres collusoires contre la République. Il est fermement et exclusivement engagé, d'une part, dans la défense des intérêts matériels et moraux des magistrats et, de l'autre, dans la protection sans concession de l'indépendance du Pouvoir Judiciaire** », informe Hady Macky Sall, président du syndicat. Le Syndicat Libre de la Magistrature, tout en prônant le dialogue et l'inclusivité, invite l'ensemble des magistrats du Mali à l'union sacrée et à la mobilisation responsable.

■ Binadjan Doumbia

Lutte contre le terrorisme : Les exploits des FAMa en février !

Dans le cadre de la sensibilisation de la population sur les activités de sa vaillante armée, la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) a tenu sa traditionnelle conférence de presse, le lundi 6 novembre 2023, dans sa salle de conférence. Cette conférence – qui a passé en revue les grands exploits de l'armée -, était présidée par le Colonel Souleymane Dembélé.



L'armée malienne, comme elle le fait depuis le début de sa montée en puissance, a enregistré des résultats spectaculaires contre les forces du mal en février. Des terroristes neutralisés, leurs bases détruites ; des matériels saisis ; des frappes aériennes...sont, entre autres : les multiples actions menées par la vaillante armée.

Dans son intervention, le colonel Souleymane Dembélé a indiqué que les Forces Armées Maliennes continuent la pression sur les groupes terroristes et maintiennent l'initiative sur le terrain avec la recherche, la neutralisation des combattants et la destruction de leurs sanctuaires dans le cadre de l'opération kèlètigu et du plan Maliko.

Aussi, ajoute le patron de la DIRPA, « **les FAMa consolident de jours en jours les acquis opérationnels sur le terrain malgré les tentatives désespérées des terroristes le mois de février passé** ».

A en croire le patron de la DIRPA, les **capacités de nuisance des GAT ont fortement diminué si même par endroits, ils continuent à poser des actes désespérés tout en voulant marquer leur présence sur le terrain.** « Ceci par des poses d'EEL et les pressions sur les populations civiles avec les récupérations de Zakats, les enlèvements avec demande de rançons ou assassinats », précise le colonel Dembélé.

Les réponses aux actions terroristes

Les Forces armées maliennes ont enregistré, durant le mois de février, des résultats spectaculaires contre des groupes terroristes. Selon le patron de la DIRPA, les opérations de protection des civils se sont poursuivies et intensifiées en réponse aux actions terroristes

dans les théâtres et dans les régions de Sud. « **Les FAMa ont encore renforcé les opérations dynamiques en vue de rechercher et de détruire les combattants terroristes sur l'ensemble des zones d'opérations et au Sud du pays** », précise le conférencier qui ajoute que « **les FAMa sur la base des renseignements fiables ont exécuté un certain nombre d'opérations qui ont permis d'atteindre les résultats satisfaisants** ». Il a, par ailleurs, regretté quelques revers avec l'attaque de certaines de nos positions, des postes de contrôle de nos forces de Défense et de Sécurité et des attaques contre les populations civiles.

Selon le colonel Souleymane Dembélé, l'armée malienne a enregistré, durant des mois de février 2023, quatre-vingt-quatre (84) missions offensives ont été menées. Ces missions sont, entre autres : 23 opérations aéroportées. Elles ont, selon le DG de la DIRPA, eu lieu dans les



régions de Mopti, Douentza, Bandiagara, Ségou, Nara et Kita. L'armée a également effectué 36 missions de reconnaissances offensives ; 16 missions de frappe aériennes (Mondoro ; Boni et Frontière Mali-Burkina Faso) ; 6 missions de frappes de drone ; et 3 opérations de frappe d'artillerie. Par ailleurs, le patron de la DIRPA a indiqué que la situation sécuritaire du mois de février

2023 a été marquée par des attaques contre les FAMA en embuscade ou en pose d'EEI contre les populations civiles et contre les FAMA. « **Elle se résume comme suit : 6 incidents EEI ; 16 attaques directes ; une attaque complexe** », précise le colonel Souleymane Dembélé qui ajoute que « **des actes de braquage et d'assassinats ont été moins marqués par rapport au mois de**

janvier ».

Sur la question de Kidal, le conférencier a insisté sur le fait que l'équipement de l'armée ne vise que les terroristes. Il a ainsi indiqué l'objectif de l'armée n'est pas de combattre les rebelles comme tentent de le faire croire certains.

Anguimé Ansama



52ème session du Conseil des Droits de l'Homme : Le langage de vérité du Ministre Diop aux Ambassadeurs africains !

Le jeudi 2 mars dernier, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop a tenu un entretien virtuel avec le Groupe des Ambassadeurs africains accrédités auprès de l'Office des Nations-Unies à Genève (Suisse). C'était en pré-lude de la 52ème session du Conseil des Droits de l'Homme. Il s'agissait pour lui d'échanger sur la situation politico-sécuritaire au Mali. L'occasion a été opportune pour le Chef de la diplomatie malienne de souligner que les Autorités du pays ne peuvent, en aucune manière, porter délibérément atteinte aux Droits de l'Homme, ce, pour plusieurs raisons.

Pour battre en brèche les nombreuses accusations contre le Mali de la Communauté Internationale et de certaines Organisations et Associations de Défense des Droits de l'Homme, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop a tenu une réunion virtuelle avec le Groupe des Ambassadeurs africains accrédités auprès de l'Office des Nations-Unies à Genève (Suisse), le jeudi 2 mars 2022, en marge la 52ème session du Conseil des Droits de l'Homme.

A cet effet, le Chef de la diplomatie malienne a rendu hommage à la mémoire de toutes les victimes de la crise malienne et d'exprimer sa profonde reconnaissance à tous les pays amis du Mali, y compris les pays africains. Qui, selon lui, continuent de soutenir et de défendre le Mali depuis le déclenchement de la crise sécuritaire consécutive à l'intervention militaire de l'OTAN en Libye.

Occasion pour lui de détailler les efforts importants du Gouvernement malien dans le renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité du Mali pour la lutte contre le terrorisme. En sus, il n'a pas manqué de signifier que l'un des grands résultats de cette lutte est la diminution drastique des cas d'atteintes aux Droits de l'Homme, comme l'atteste les rapports élaborés dans ce cadre.

En réponse à certaines accusations sur l'atteinte et la violation des Droits de l'Homme au Mali, le Ministre Diop a dit que les Autorités maliennes ne peuvent, en aucune manière, porter délibérément atteinte aux Droits de l'Homme, pour des raisons bien précises. La première est relative au fait qu'il s'agisse de leurs propres populations qu'elles (les Autorités) sont chargées de protéger et de défendre.



La deuxième qui ne fait l'ombre d'aucun doute relève du fait que l'Armée malienne est plurielle et multiethnique. Ce faisant, un ciblage systématique de certaines communautés va à l'encontre du bon sens le plus élémentaire mais aussi, heurte la tradition de cohésion multiséculaire du Mali.

En outre, dira le Ministre Diop, les éléments des Forces de Défense et de Sécurité du Mali reçoivent continuellement des modules de formation sur les Droits de l'Homme ; et qu'en toute transparence, le Gouvernement ouvre des enquêtes à divers niveaux de juridiction, même devant les tribunaux militaires, lorsque

des cas étayés sont portés à la connaissance des Autorités. D'ailleurs, que des condamnations ont été prononcées pour les cas avérés et établis par la justice.

Par ailleurs dans son intervention, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Mali a indiqué avec satisfaction à ses pairs, les avancées politiques du processus de Transition au Mali, réalisées dans une approche participative, inclusive et transparente. Cela, dans le but d'un retour à l'ordre constitutionnel apaisé et sécurisé.

Par Mariam Sissoko

Processus de paix au Mali : Le gouvernement dénonce les violations de l'Accord par la CMA

Le gouvernement malien a, dans une lettre confidentielle adressée, le vendredi 24 février 2024, à la médiation internationale, vivement condamné les récentes violations de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu des pourparlers par la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA).



Le gouvernement malien a fait connaître à la médiation internationale qu'il n'est plus acceptable de laisser la CMA narquer l'accord de paix, et « les cas de violation empêchent la création d'un climat de sérénité nécessaire pour le retour à l'ordre constitutionnel. » Dans son document signé par le ministre la réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, chargé de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale, le colonel major Ismaël Wagué, le gouvernement indique que malgré ses nombreux efforts pour la mise en œuvre de l'Accord, « force est de constater que certains mouvements, précisément ceux de la CMA, n'ont cessé de violer l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. » Les cas les plus récents de ces violations, précise le gouvernement malien, sont : l'installation d'Etats-Majors par

certaines mouvements armés dans le Gourmah en 2020-2021 ; la réouverture des postes de sécurité dans les Zones de Kidal, Gao, Ménaka et Tombouctou ; la délivrance illégale d'autorisations de déplacement sur les sites d'orpaillage ; l'installation et la mise en place de dispositifs de sécurisation sur les sites d'orpaillages illégaux de N'Tahaka (sud de Gao) et au Nord de Kidal ; le refus de recevoir les médecins en charge de la lutte contre la Covid-19 ; les actions entravant le fonctionnement optimal des Bataillons des Forces Armées Reconstituées (BATFAR) ; la conduite de patrouille TARTIT par des entités non reconnues (CSP-PSD) sans concertation, ni accord du Gouvernement (Kidal, Ménaka, Gao, Tombouctou, Taoudenni) ; l'occupation et l'organisation de rencontres à Anéfis ; l'opérationnalisation d'un tribunal islamique à Kidal et qui a déjà

délibéré sur le cas de deux éléments du BATFAR de Kidal ; la sécurisation de la ville de Kidal par le « CSMAK », et ce malgré la présence du BATFAR et la collusion de plus en plus manifeste avec les groupes terroristes. Pour les autorités maliennes, ces cas flagrants de violation de l'Accord sont d'autant plus préoccupants qu'ils n'ont donné lieu à aucune condamnation de la Médiation internationale et leurs auteurs n'ont jamais été rappelés à l'ordre. « La Médiation internationale, en tant que garante politique de l'Accord et du respect de ses dispositions par les Parties, doit pleinement jouer son rôle pour sa mise en œuvre effective. L'attitude de certains mouvements, suivie de l'absence de réaction de la médiation, jettent un discrédit sur cette dernière. Cette situation entrave les efforts inlassables de la Médiation internationale en vue de la paix et de la réconciliation au Mali, laissant ainsi se forger auprès des ennemis de la paix, un sentiment d'impunité », a indiqué, dans sa lettre, le gouvernement malien.

Le pouvoir malien accuse aussi les structures chargées d'accompagner la mise en œuvre de l'Accord (la MINUSMA, l'Observatoire indépendant et le Groupe d'experts international pour les sanctions concernant le Mali) de n'avoir jamais comblé les attentes. « L'inaction du premier, le silence du deuxième sur les violations effectuées par certains mouvements, ainsi que les propensions du troisième à outrepasser son mandat posent la question de la pertinence de ces structures », précisent les autorités maliennes.

Selon le gouvernement, tout en restant attaché à la mise en œuvre intelligente de l'accord, il rejettera d'office toute accusation qui serait de nature à le tenir responsable des éventuelles conséquences de sa violation.

M.K. Diakité

Source : Lerepublicainmali



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Grève dans les hôpitaux : La CMAS exhorte les autorités et agents de santé à penser aux souffrances du peuple

La Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud DICKO (CMAS) a réagi suite à la paralysie totale de notre système de santé dans le pays mais surtout « regrette l'absence d'un cadre de dialogue sincère » dont les victimes sont les pauvres populations qui n'ont pas de moyen pour se rendre dans les cliniques. La CMAS a également salué les efforts déployés par les autorités pour le rapatriement des maliens en détresse en Tunisie.



Se prononçant sur la situation sanitaire dans le pays, la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud DICKO (CMAS) n'a pas apprécié la « **paralysie totale de notre système de santé suite à une série de grèves des syndicats** » depuis quelques semaines.

Grève illimitée au l'Hôpital du Point G

Cependant la CMAS a alerté les autorités de transition sur ses impacts sur les concitoyens

déjà fragilisés par la cherté de la vie et l'insécurité. « **La CMAS regrette l'absence d'un cadre de dialogue sincère en vue de trouver une solution durable à cette crise qui perdure aux préjudices des pauvres qui n'ont aucun moyen d'aller dans les cliniques. La CMAS tient à rappeler aux autorités de transition que le droit constitutionnel à la santé fait partie de leur mission régalienne qui ne doit souffrir d'aucune entrave** », précise le communiqué.

A noter que depuis lundi 6 février 2023, une grève illimitée a été déclenchée par les agents

de santé du centre hospitalier Universitaire du point-G. Malgré la désolidarisation de beaucoup d'agents et de syndicats de santé, cette grève a été bien instaurée.

Sur les quatre comités syndicaux du CHU du point-G, seul un mouvement syndical observait ladite grève et prévoyait de l'étendre en illimitée. Les autres syndicats disaient ne pas se reconnaître dans ce mouvement de grève. Pour faire en sorte que la grève illimitée décrétée par un seul syndicat ne soit pas mise en œuvre, le Syndicat National des Travailleurs des Hôpitaux et des Structures Socio Sanitaires (SYNATRAHSS), précisément le comité

du CHU point-G a souligné qu'il se désolidarise de ladite grève.

Mais malgré ces différentes formes de résistance, le syndicat a, à lui seul parvenu à réaliser cette grève illimitée qui était en gestation. Depuis le lundi, aucune consultation n'est faite au CHU point-G, seul le service minimum est assuré par les agents de garde.

Les douze (12) points figurent sur la plateforme revendicative du SYNATHRASS et du SNS – AS – PF. Il s'agit entre autres du respect de la loi N° 98 – 012 du 19 Janvier 1998 et de la liberté syndicale au CHU du Point G en rapportant la décision N°2021 – 000523/MSDS – SG d'affectation de M. Fousseini Coulibaly ; l'arrêt de l'immixtion du Directeur General actuel de l'Hôpital dans les affaires syndicales et des intimidations; le règlement du problème foncier au niveau du CHU du Point G ; le paiement intégral des ristournes et primes de garde du quatrième trimestre; l'audit des états d'avancement du personnel contractuel au titre de l'année 2022 ; l'audit sur la situation administrative de tout le personnel du CHU du Point G.

Les deux syndicats exigent que l'on rende fonctionnel le CHU du Point G par la mise en place d'un leadership éclairé et patriotique animé par un climat social apaisé afin d'amé-

liorer la qualité des soins ; amélioration du plateau technique, lutter contre l'insalubrité grandissante et la vacation des petites bêtes dans l'enceinte du CHU du Point G.

Le rapatriement des Maliens vivant en Tunisie

« Par ailleurs, la CMAS apprécie à sa juste valeur la promptitude des autorités à secourir nos compatriotes en situation difficile en Tunisie tout en rappelant que chaque vie malienne perdue est de trop ».

En effet suite aux propos racistes tenus par les autorités tunisiennes, des subsahariens dont des Maliens ont subi des violences dans ce pays magrébin. Comme pour la plupart des pays d'Afrique de l'ouest, le Mali a également organisé le retour des compatriotes vivant en Tunisie. 153 étudiants, migrants entre-autres sont arrivés à Bamako le samedi 4 mars 2023. Ils rentrent dans leur pays à cause des agressions et manifestations hostiles à l'encontre des subsahariens en Tunisie.

Ce premier groupe a été accueilli à l'Aéroport international Modibo Keita de Senou par des autorités nationales. Celles-ci indiquent que d'autres compatriotes qui désirent revenir seront rapatriés dans les prochains jours.

Parmi les Maliens qui sont rentrés ce week-end, figure le secrétaire général de l'association des étudiants maliens en Tunisie. Pour Mahamadou Maiga, la situation est regrettable en Tunisie. Il demande ainsi aux autorités maliennes de créer des conditions pour que les Maliens puissent rester chez eux.

« C'est à l'État malien que j'en veux. On a brûlé devant chez moi. On a passé des nuits à nous jeter des cailloux. Ce n'est pas une situation que j'aurai souhaité même si je n'ai pas été bloqué. Les maliens qui ont été bloqués sont des frères », souligne avec regret Mahamadou Maiga.

Selon les autorités nationales, toutes les dispositions sont prises avec l'Ambassade du Mali en Tunisie pour assurer la sécurité des maliens qui sont encore sur place. « Nous sommes là pour témoigner de l'engagement des autorités à ne ménager aucun effort pour soulager nos compatriotes qui sont revenus de la Tunisie et ceux qui sont encore sur place », indique le Colonel Sadio Camara, ministre de la Défense et des anciens combattants.

■ Binadjan Dombia



Projet référendaire, élections générales, légalité constitutionnelle... Et si le Col Assimi Goïta s'adressait à la Nation pour apaiser la tension

En faisant asseoir la classe politique et la société civile autour d'une table en face de lui pour leur prêcher le langage de la vérité concernant cette Transition plutôt laborieuse, le Col Assimi Goïta peut réinstaurer la confiance et sceller les bases de la légalité constitutionnelle.

Le chef de la Transition malienne pourrait-il sortir par la grande porte ? Le Colonel Assimi Goïta va-t-il surfer sur la popularité dont il jouit pour tenter ce que ses opposants appellent déjà « une volonté de confiscation du pouvoir » ? Des questions qui fusent depuis plusieurs semaines au sein de l'opinion publique et dans les salons feutrés de Bamako. Et les réponses à ces interrogations sont divergentes tout en laissant apparaître des appréhensions.

En effet, si pour les tenants du pouvoir de Transition, le Colonel Assimi Goïta doit prendre tout son temps (certains parlent de cinq ans voire plus) pour renforcer les actions de sécurisation du territoire et finir, le cas échéant, par se présenter comme candidat à la prochaine élection présidentielle, les opposants, se réclamant « démocrates » ne l'entendent pas de cette oreille. Et ce camp des détracteurs du pouvoir risque de se renforcer par les acteurs qui se déclarent de plus en plus opposés au projet de changement de la Constitution du pays.

C'est ainsi que depuis plusieurs semaines, la scène sociopolitique nationale est plus que marquée par les prises de positions autour du projet de référendum sur la nouvelle Constitution, dont le texte final vient d'être remis au chef de l'Etat, le Col Assimi Goïta. Et, avant même cette remise, certains acteurs politiques et de la société civile, dont des magistrats sont montés au créneau pour fustiger la volonté du chef de l'Etat de doter le pays d'une nouvelle Loi fondamentale. C'est le cas des tenants de l'Appel du 20 février pour sauver le Mali », qui exigent l'abandon du projet référen-

daire et la tenue dans les délais des élections générales pour remettre le pouvoir aux civils. Des leaders comme Housseini Amion Guindo dit Poulo, Issa Kaou Djim, Me Mohamed Ali Bathily, les magistrats Cheick Mohamed Chérif Koné, Dramane Diarra et d'autres, font partie de ce regroupement politique naissant, qui promet de se lancer dans « le combat » pour défendre ses positions. Certaines formations politiques et des organisations syndicales s'inscrivent dans cette dynamique de défiance du pouvoir militaire. Ce qui pourrait conduire à une radicalisation préjudiciable au déroulement serein du processus de transition. Que faire pour éviter des empoignades ?

Certains observateurs avertis de la scène politique conseillent au chef de la Transition de tenir compte de ces voix discordantes pour prendre des mesures d'apaisement et de rassemblement des forces vives. Celles-ci passent par exemple par une adresse du Col Assimi Goïta à la Nation, pour clarifier ses intentions. Ces dernières devraient exclure l'éventualité de sa candidature à la prochaine élection présidentielle. Car, selon la Charte de la Transition et même l'esprit de toute transition, le dirigeant en chef ne doit pas être juge et partie.

Ainsi, le col Goïta peut convoquer les forces vives pour les rassurer sur sa non-candidature à l'élection présidentielle. Ce qui décrisera sûrement le microcosme. Ce qui peut l'aider à trouver un consensus nécessaire pour aller vers l'adoption de la nouvelle Constitution, les uns et les autres étant convaincus qu'il n'est pas l'auteur de réformes politiques dont il tirera profit pour rester au pouvoir. Car, nul



n'ignore que si le chef de l'Etat se portait candidat, il l'emporterait, de façon transparente ou avec des fraudes de la machine administrative.

C'est donc au chef de l'Etat de mettre tout en œuvre pour déjouer les pièges de certains de ses partisans extrémistes qui pourraient l'induire en erreur. Il doit chercher à dénicher le consensus qui préserve sa popularité et peut lui permettre de sortir par la grande porte. Car, aucun sacrifice n'est de trop si cela doit préserver la sérénité de la Nation si fragilisée par la crise multidimensionnelle et confrontée à d'énormes défis. « Il appartient au président de la Transition de convoquer les forces vives de la Nation pour rendre la Transition plus inclusive en réorientant le programme de cette transition avec un gouvernement beaucoup plus inclusif et étoffé ». Telles sont les propositions d'un cadre politique, pour relancer cette période transitoire en perte de vitesse pour non-respect du chronogramme électoral préétabli.

En définitive, même si les prises de parole du chef de l'Etat sont rares, il est très attendu pour déjouer les éventuelles futures tempêtes sociopolitiques. Surtout qu'une Transition est avant tout un période de concertations et de consultations.

Boubou SIDIBE/maliweb.net

FESPACO 2023 : Une occasion pour se poser les bonnes questions sur le devenir du cinéma malien

« Trop de réalisateurs, tue la réalisation ». Cela pourrait résumer aujourd'hui tout le malheur du cinéma malien. Porté par des professionnels de haut niveau, le cinéma malien était parvenu à se hisser au firmament du cinéma africain et sur des scènes en dehors de notre continent. Mais, malheureusement, depuis quelques années, le 7ème art malien est en berne.

Il est temps que la nouvelle génération de réalisateurs maliens se met en cause. Ils sont trop nombreux. Peut-être un peu trop pour le Mali. Peut-être cela ne devrait pas constituer un handicap, si la qualité professionnelle et le niveau intellectuel pour porter des projets majeurs y étaient. Malheureusement, comme nous le savons tous, une seule hirondelle ne saurait faire le printemps. Oui, il y a des jeunes qui sont bons. Exceptionnellement bons. Mais, il faut se dire la vérité, la grande majorité ferait mieux d'aller apprendre un autre métier. Qu'on ne se le cache. Chacun peut faire son cinéma. Mais, faire le cinéma n'est pas donné à tous. Et, c'est ce que nous

n'arrivons pas à comprendre au Mali. Sans formation de haut niveau. Se cachant pour la plupart derrière les facilités que nous offre le 2.0 qu'ils ne maîtrisent même pas à souhait et refusant de se mettre en cause, le couple est vite indexé : pas de financements pour faire des films. Mon dieu, qui va foutre des centaines de millions dans un projet de film mort-né, parce que porté par un réalisateur sans envergure intellectuelle. Et, oui. Faire le cinéma, fait appel à des capacités intellectuelles forgées par une culture générale, qui est de plus en plus une denrée rare dans le contexte malien. Ouvrons nos yeux. Il n'y a plus de place pour

la politique d'autruche. En réalité, les acteurs du cinéma malien, doyens, moins jeunes et jeunes, doivent se donner la main pour sauver ce que nous avons de plus formidable : notre cinéma qui ne devient que l'ombre de lui-même. Vous me direz que faire ? Dans l'immediat, nous n'avons pas de réponse. Mais, nous sommes convaincus qu'il va falloir mettre un accent exceptionnel sur la formation et mettre en place un dispositif efficace de financements. Le cinéma malien était bon, brillant et porteur d'espoirs pour l'Afrique et le monde, parce que le Mali avait des cinéastes exceptionnellement bien formés. Quand on est bien formé, on aura la capacité de mobiliser des ressources pour faire des films. Monde de concurrence, il faut admettre qu'il n'y a plus de place pour des médiocres. Cessons de nous leurrer et mettons-nous sérieusement au travail. Que les pseudo-réalisateurs, comme les rats, doivent quitter le navire et faire la place à ceux qui ont vraiment la capacité de porter cette profession. Loin de faire le cinéma, trop de réalisateurs maliens font leurs cinémas. Et, ne nous amènera nulle part.

Assane Koné
Maliweb



Au Burkina Faso : Un couvre-feu d'un mois instauré dans plusieurs provinces



Cette mesure, qui concerne la région du Nord et les provinces du Koulpélogo et du Bam, vise à faciliter les actions des forces armées contre les djihadistes.

Au , un couvre-feu a été instauré dans toute la région du Nord, frontalière du , et dans deux autres provinces afin de lutter contre les djihadistes et de faciliter les actions des forces armées, selon des notes officielles consultées dimanche 5 mars par l'AFP.

« Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, un couvre-feu allant de 22 heures à 5 heures du matin est instauré sur toute l'étendue du territoire régional [...] du vendredi 3 mars au vendredi 31 mars », indique une note du secrétaire général du gouvernorat de la région du Nord, Kouilga Albert Zongo. « Durant cette

période, la circulation des personnes, des véhicules à quatre et deux roues, des tricycles [tripoteurs] et des vélos est formellement interdite », a-t-il précisé, invitant les populations « au strict respect de cette décision en restant chez elles aux heures et dates indiquées ».

Deux provinces ont également instauré un couvre-feu, selon des notes des autorités locales : le Koulpélogo, dans la région du Centre-Est, frontalière du et du , pour tout le mois de mars ; et le Bam, dans la région du Centre-Nord, du 5 au 20 mars. Mi-février, le couvre-feu en vigueur depuis 2019 dans la région de l'Est, de minuit à 4 heures du matin, a été prolongé de trois mois, jusqu'au 21 mai inclus. Le Burkina Faso connaît une intensification de violences djihadistes depuis le début de l'an-

née, avec plusieurs dizaines de morts quasiment chaque semaine. La semaine dernière, l'armée avait annoncé un « bilan provisoire » de 51 morts dans une embuscade ayant visé des soldats le 17 février dans l'extrême nord du pays. Il s'agissait de l'attaque la plus meurtrière depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré lors d'un putsch, fin septembre 2022.

Les violences attribuées aux groupes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique (EI) ont fait depuis 2015 plus de 10 000 morts – civils et militaires –, selon des ONG, et quelque 2 millions de déplacés.

Le Monde avec AFP

Mauritanie : Évasion de jihadistes

Le 5 mars, quatre jihadistes se sont échappés d'une prison de Nouakchott en tuant deux policiers. Le pays est une exception au Sahel puisqu'il est épargné par les attentats depuis 2011.



À 21 heures ce 5 mars 2023, quatre terroristes ont réussi à s'évader de la prison centrale de Nouakchott après avoir agressé les gardiens, ce qui a entraîné un échange de tirs au cours duquel deux membres de la Garde nationale » sont morts et deux autres ont été légèrement blessés, a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. L'identité des fugitifs n'a pas été divulguée.

Deux d'entre eux avaient été condamnés à mort, et les deux autres sont en attente de jugement pour appartenance à une organisation terroriste, selon un responsable militaire ayant requis l'anonymat. La même source a précisé que leur véhicule avait été retrouvé dans le nord-est de Nouakchott.

Le ministère a appelé les citoyens à fournir toute information pouvant contribuer à leur capture. La coopération des populations pour lutter contre le jihadisme fait partie du maillon du dispositif sécuritaire qui préserve le pays

du jihadisme, alors que ce dernier ne cesse de s'étendre chez ses voisins sahéliens.

Coopération

Tandis que le Mali frontalier compte ses morts depuis qu'une insurrection jihadiste a débuté en 2012, la Mauritanie, quatre millions d'habitants, n'a pas connu d'attaque sur son sol depuis 2011. Elle était pourtant régulièrement ciblée par ces mouvements dans les années 2000, notamment des attentats et des enlèvements ciblés.

La Mauritanie fait partie avec le Burkina Faso, le Niger et le Tchad du G5 Sahel, et de sa force conjointe antijihadiste soutenue par la France, les États-Unis et l'ONU. Paris revendique avec Nouakchott une importante coopération de sécurité et de défense, en plus du développement. Les autorités mauritaniennes investissent sur la formation et travaillent à fidéliser les soldats : budgets gonflés, nou-

veaux équipements, salaires versés à la banque, accompagnement social des militaires.

Dialogue

La Mauritanie prône aussi le dialogue, notamment organisé avec les principaux leaders religieux du pays. Plus de 500 imams sont recrutés, et les jeunes sortis des madrassas se voient offrir une formation professionnelle. En 2022, le président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a gracié huit prisonniers condamnés pour « terrorisme » dans une logique de « lutte » contre l'extrémisme par le « dialogue ». Le pays a organisé des séances de dialogue avec ses prisonniers jihadistes pour obtenir leur repentir et les réinsérer dans la vie sociale.

J.A avec AFP

Tennis : Novak Djokovic privé d'Indian Wells, persona non grata aux Etats-Unis faute d'être vacciné

Le statut de non-vacciné contre le Covid-19 prive le numéro 1 mondial de tennis du Masters 1 000, qui débute mercredi, faute d'avoir obtenu une autorisation spéciale pour entrer sur le territoire américain.



La saga «Novak» Djokovic continue. Non vacciné contre le Covid-19, le numéro 1 mondial est encore empêché de jouer au tennis aux Etats-Unis. Le Serbe a dû renoncer à participer au Masters 1 000 d'Indian Wells, faute d'avoir obtenu une autorisation spéciale pour entrer sur le territoire. «Novak Djokovic a déclaré forfait pour le tournoi» se déroulant dans le désert californien et qui doit débiter mercredi, ont annoncé les organisateurs dimanche soir, dans un court communiqué ajoutant que le Géorgien Nikoloz Basilashvili prendra la place du numéro 1 mondial dans le tableau masculin.

«Nole» avait demandé une dérogation ces dernières semaines. «Si elle m'est refusée, je me retirerai d'Indian Wells bien sûr, avant le tirage au sort», avait-il assuré. Il a dû s'y résoudre.

Et si les autorités n'ont pas communiqué publiquement leur réponse à sa requête, la raison de l'absence forcée du co-recordman du nombre de Grands Chelems remportés (22, comme Rafael Nadal), ne fait guère de mystère : l'absence de passeport vaccinal.

Ces derniers jours, de nombreuses voix s'étaient fait entendre pour plaider son cas. «Ce serait une honte à mes yeux s'il n'était pas autorisé à venir» aux Etats-Unis, avait notamment déclaré Tommy Haas, le directeur du tournoi d'Indian Wells. La Fédération américaine de tennis et les organisateurs de l'US Open avaient, eux, fait leur possible en soutenant sa démarche. Mais sans effet. Djokovic ne bénéficiera donc d'aucun traitement de faveur de la part de Washington, qui n'autorise pas l'entrée sur son territoire aux voyageurs

internationaux non vaccinés.

Il devrait aussi être privé de l'Open de Miami. L'agence américaine chargée de la sécurité dans les transports (TSA) a récemment indiqué que cette mesure ne changerait pas avant au moins la mi-avril. Aussi, outre l'épreuve d'Indian Wells qui se finira le 19 mars, Djokovic devrait, sauf retournement de situation, devoir renoncer à participer à l'autre Masters 1 000 qui va suivre, l'Open de Miami prévu du 19 mars au 2 avril.

Agé de 35 ans, le Serbe est certainement le sportif le plus célèbre à refuser de se faire vacciner contre le Covid-19. Cela lui a causé quelques gros soucis, au-delà même de l'impossibilité de participer à des tournois, puisqu'il avait été expulsé d'Australie peu avant l'édition 2022 de l'Open à Melbourne, au terme d'un feuilleton judiciaire. En tentant de contourner l'obligation vaccinale, alors en vigueur en Australie, avec une dérogation jugée injustifiée par les autorités australiennes, Djokovic avait dû passer quelques jours dans un centre de rétention avant de devoir quitter le pays.

Les mois suivants, il n'avait pas été autorisé à venir aux Etats-Unis pour défendre ses chances à Indian Wells au printemps et à l'US Open à l'automne. Tant et si bien que la dernière fois qu'il a joué un match sur le sol américain, c'était à Flushing Meadows en 2021, battu en finale par le Russe Daniil Medvedev qui le priva d'un Grand Chelem calendaire.

Mais en champion, peut-être le plus grand que le tennis ait jamais produit, le Serbe s'est relevé de ces déboires et empêchements en remportant Wimbledon l'an passé, et surtout en revenant par la grande porte à l'Open d'Australie en janvier, pour s'y adjuger son 22e Major. Sa frustration de ne pouvoir prétendre cette année à un sixième titre à Indian Wells doit être d'autant plus grande qu'il effectue un des meilleurs débuts de saison de sa carrière, fort d'un autre titre obtenu à Adelaïde, avant de concéder sa première défaite en 2023, cette semaine, en demi-finale du tournoi de Dubaï face à Daniil Medvedev. Djokovic devra donc encore prendre son mal en patience, avant de frapper des balles aux Etats-Unis. Vraisemblablement cet été, pour la tournée sur dur qui aura pour point d'orgue l'US Open.

Par: liberation.fr



Bélier (21 mars - 19 avril)

Du côté de vos activités, tout devrait bien se dérouler, en dépit de quelques moments de tensions pendant lesquels vous n'hésitez pas à exprimer ouvertement votre dépit. Ce sera dommage, car on interprétera votre attitude comme un manque de motivation.

Vous aurez des adaptations budgétaires à prévoir, car votre secteur financier se retrouvera en zone instable. Difficultés à régler échéance, erreur de gestion ou débordements, vous devrez rester prudent et veiller sérieusement à votre gestion.



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'aspect entre la Lune et Uranus est excellent pour les démarches en vue d'un nouveau job. Si vous cherchez du travail ou si vous souhaitez changer de poste, comptez sur les astres pour doper votre créativité. Vous saurez marquer des points par une originale inventivité.

Vous devrez restreindre les dépenses de loisir si vous voulez pouvoir mettre de côté quelques euros en vue d'un projet à venir. Vous avez tendance à vous faire plaisir quand ça vous chante, mais entre vous faire des cadeaux et économiser, il faudra que vous choisissiez.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes très insatisfait de la situation professionnelle actuelle. Elle vous donne l'impression d'être la dernière roue du carrosse. Vous pouvez éprouver de la frustration et un sentiment d'ingratitude. Un changement de travail est la voie du salut.

Des efforts sont encore à faire, car le budget reste insuffisant. Vous devez calculer au plus près les frais liés à votre train de vie et votre trésorerie dédiée aux loisirs. Du bon sens et un peu de frustration pourraient vous aider à passer ce cap financier.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ferez un sacré bond en avant et vous aurez de vraies chances de progresser et de renforcer votre efficacité professionnelle. À la recherche d'un emploi, exprimez des propositions, faites jouer vos réseaux, vous obtiendrez des retours intéressants.

Vous devrez suivre les contraintes de Mercure et pas question de dépenser sans compter. Elle sera douée pour accélérer vos rentrées d'argent, vous indiquer de bonnes affaires ou vous montrer comment mieux vivre avec les moyens dont vous disposerez.



Lion (22 juillet - 23 août)

Un supérieur hiérarchique vous fait confiance et vous donne l'occasion de saisir une opportunité. Cette nouvelle peut vous déstabiliser aussi, car vous n'êtes pas tout à fait prêt. Faites-vous confiance tout en réfléchissant vite face à ce choix inédit.

Ce n'est pas l'ambiance des économies, mais avec du bon sens vous pourriez freiner votre dilapidation du salaire. Ce dernier part aussitôt qu'il entre dans différentes destinations et spécialement dans les loisirs. Des joies actuelles peuvent causer des frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ne vous énervez pas si des réponses tardent à arriver. Vérifiez que les mails sont bien envoyés et pas coincés dans les brouillons par exemple. Mercure perturbe les échanges et ralentit le tempo. Ne le laissez pas oeuvrer et redoublez de vigilance.

Ce domaine va vous obliger à la patience. Vous attendez un remboursement depuis un moment déjà et malgré les relances, vous devrez patienter encore un peu. Certes, vous avez besoin de cet argent, mais vous énerver ne fera pas avancer les choses plus vite.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La carrière professionnelle apporte des désagréments et vous devez vous montrer très patient. Votre évolution dépend d'un concours de circonstances. La vie vous propose de remplacer une personne qui part du service. Cet imprévu tombe à point nommé.

Les jours se suivent et se ressemblent. Des frais importants concernent des factures et des paiements obligatoires. Vous devez garder une trésorerie pour les règlements utiles et peu investir peu dans les loisirs et la frustration semble inévitable.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un collègue vous mènera la vie dure. Il guettera un faux pas dans l'espoir de prendre votre place. Accrochages verbaux, malentendus ou absence totale de communication compliqueront sérieusement les choses, mais vous ne baisserez certainement pas les bras.

Cette proposition ne vous dira rien qui vaille. Vous serez surtout frileux à l'idée d'investir ou d'acheter quelque chose, car vous aurez besoin de grossir votre bas de laine pour vous sentir bien. Louper une opportunité ne vous viendra pas à l'esprit.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des changements importants risquent de vous placer dans une situation inconfortable. Uranus bouscule les habitudes. L'organisation établie n'a plus lieu d'être. On vous demande de vous adapter. Ça coince ! Mars et Mercure en carré à Uranus vous rendent mordant...

Saturne et Neptune vous aident à faire fructifier vos affaires ou vos revenus ou encore de choisir le bon placement. Vous aurez du flair ! Résistez à la poussée dépendante que risque de vous envoyer Jupiter et tout ira bien !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

C'est dans votre coin, loin du bruit et de l'agitation que vous pourrez vous concentrer pour avancer avec efficacité sur ce que vous avez à faire. Si vous travaillez de chez vous, isolez-vous par exemple en installant un coin bureau dans votre chambre.

Côté financier le climat s'annonce agréable. Vous n'êtes pas à l'abri d'une bonne surprise aujourd'hui. Ça pourra être le fait de profiter d'une grosse ristourne sur un achat impératif ou de voir une somme arriver sur votre compte. En tout cas, ça permettra de garder votre budget à flot.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des contacts avec vos collaborateurs sont en train de se transformer. Un appui d'un collègue a la possibilité de vous ouvrir des portes. Un choix crucial est en cours. N'écoutez pas la peur de l'échec, car elle pourrait empêcher une bonne coopération.

Des efforts sont à faire pour ne pas céder aux achats. Ces derniers peuvent impliquer la décoration de la maison ou bien de changer de tenue vestimentaire. Uranus en Taureau vous entraîne vers des dépenses très imprévisibles ou liées aux technologies.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos rendez-vous et les dossiers vont s'enchaîner à flux tendu. Des tensions relationnelles, des critiques ou des polémiques pourraient bien vous compliquer la tâche. Dans votre intérêt, essayez de ne pas surenchérir et préférez une attitude abordable.

Un peu de prudence sera la bienvenue, car si la chance sera sur votre chemin, une certaine insouciance pourrait occulter des réalités importantes. Ainsi prévenu, vous aurez la possibilité de réagir à temps, surtout si vous avez fait de mauvais choix.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

1279 **Malikilé**



Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

1280 **Malikilé**



Les travaux débutent aujourd'hui!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23